



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS)**

Pôle national d'expertise du Crédit Impôt Innovation

Fait le 12/11/2025

### **Décision d'agrément CII**

Le directeur régional et interdépartemental de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France,

Vu le k du II de l'article 244 quater B du Code général des impôts,

Vu l'article 49 septies I quinquies de l'annexe III du Code général des impôts,

Vu la convention de délégation de gestion du 30 novembre 2021 entre le Ministère de l'économie, des finances et de la relance et la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France publiée au bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers,

Décide d'accorder un agrément CII à l'entreprise :

**BIBUS FRANCE SAS**

N° de TVA : FR31642017172

Pays : France

Agrément n°27173410

Cet agrément est accordé au titre des années : 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029.

Pour le directeur et par délégation,  
Le chef du pôle national d'expertise CII

Corentin Hervouët